

NAMUR

VOTRE VILLE,
SES OBJECTIFS, SES ACTIONS



POUR UNE
ADMINISTRATION
BIEN GÉRÉE



POUR UNE VILLE
SOIGNÉE ET
ENTRETENUE



POUR UNE VILLE
ACCESSIBLE



POUR UNE VILLE À
DIMENSION
HUMAINE



POUR UNE
CAPITALE ACTIVE
ET RAYONNANTE

POUR LA VILLE
DE DEMAIN

PROGRAMME
STRATÉGIQUE
TRANSVERSAL
2013-2018



- Smart City
- Projets d'envergure
- Développement urbanistique
- Eco-quartiers
- Economies d'énergie

- Gestion locale
- Recrutement
- Carrière
- e-gouvernance
- Maîtrise des coûts
- Permis d'urbanisme
- Cartographie interactive
- Gestion des événements
- Pool automobile

- Entretien des routes et trottoirs
- Entretien des bâtiments
- Coordination des travaux
- Gestion naturelle des espaces verts
- Propreté publique
- Patrimoine classé

**POUR LA VILLE
DE DEMAIN**

**POUR UNE
ADMINISTRATION
BIEN GÉRÉE**

**POUR UNE VILLE
SOIGNÉE ET
ENTRETENUE**

NAMUR

**POUR UNE CAPITALE
ACTIVE ET
RAYONNANTE**

- Citadelle
- Emploi et pôles d'excellence
- Atouts touristiques
- Essor culturel

**POUR UNE VILLE
À DIMENSION
HUMAINE**

- Accueil du citoyen
- Cohésion sociale
- Logement
- Information jeunesse
- Vie nocturne
- Intergénérationnel
- Interculturel
- Handicap
- Egalité des chances
- Cimetières et mémoire

**POUR UNE
VILLE
ACCESSIBLE**

- Sécurité routière
- Stationnement
- Plans de mobilité
- Transports en commun
- Passerelle et téléphérique
- Vélos et piétons
- Equipement urbain

AVANT-PROPOS

Chers Namuroises et Chers Namurois,

A l'occasion de récentes réformes du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Gouvernement wallon a voulu inscrire les villes et communes de Wallonie dans un processus d'optimisation de leur gestion, au travers, entre autres, d'un nouvel outil prospectif : le programme stratégique transversal (PST) communal.

Le PST se veut un nouvel **outil de cohérence, de transparence et de gouvernance**.

Ainsi que le souligne l'Union des Villes et Communes de Wallonie, le PST permet « *dans le cadre d'un processus de diagnostic, de fixation d'objectifs, de réalisation de projets et d'évaluation, d'asseoir une réflexion globale, de fédérer des partenariats porteurs au niveau local et de lancer des dynamiques* ». Il offre « *une démarche destinée à aider les communes à progresser dans le sens d'une gouvernance moderne en développant une culture de la planification et de l'évaluation. Le PST doit permettre à chaque commune de se doter d'une vision globale, qui sera ensuite déclinée en objectifs stratégiques et opérationnels et enfin en actions. Le tout est réuni en un document unique et évolutif qui guide l'action communale tout au long de la législation* ».

Chacun l'aura compris, le PST a donc vocation de procurer à notre administration et à notre population, les lignes directrices d'un pan de l'action communale pour les années à venir. Traduisant en « fiches actions » divers projets clés identifiés dans la Déclaration de politique communale (DPC) validée en début de législature (décembre 2012), le PST offrira la possibilité d'identifier la **colonne vertébrale de la dynamique communale namuroise**.

Répondant à un appel de la Wallonie, la Ville de Namur est fière d'avoir été retenue par le Gouvernement wallon comme **ville-pilote** en la matière, alors même que ce n'est qu'à partir de 2018 que ce processus de PST constituera une obligation pour les responsables communaux. Comme nous nous y étions engagés dans notre DPC, votre Collège communal a néanmoins, de manière volontariste, voulu doter dès à présent notre ville de cet outil moderne de management, au meilleur bénéfice de tous. **Comme capitale régionale**, nous devons en effet être exemplaires en la matière.

Par nature, et comme susmentionné, **ce document se veut évolutif**, car il est évidemment impossible de cadenasser toute notre action locale six ans à l'avance. Ces « fiches actions » seront naturellement adaptées, ajustées, complétées, au gré du vécu de terrain, des contraintes administratives, budgétaires ou politiques. Par nature

aussi, le PST ne constitue qu'un aspect de la gestion communale, de nouveaux projets non repris ici allant bien entendu pouvoir être impulsés en fonction des opportunités, nécessités ou besoins. Le PST ne saurait donc résumer toute l'action communale, et encore moins empêcher à notre administration et au Collège une prise d'initiative hors de ce canevas.

Mais il est un fait qu'en traduisant en objectifs opérationnels et en « fiches actions », avec identification des moyens humains, budgétaires, logistiques et administratifs requis pour la mise en œuvre de chaque projet phare de notre DPC, **la Ville de Namur trace résolument les contours d'une démarche managériale orientée vers la performance et la cohérence**.

Ces fiches ayant été produites par les services communaux eux-mêmes, sous l'égide du Directeur général, la faculté d'appropriation de ces enjeux et projets n'en est que plus grande. La rédaction de ce PST, qui sera évalué et probablement actualisé à mi-mandat (2015-2016), a elle-même permis de mettre en lumière **des enjeux transversaux jusqu'alors insoupçonnés**, et favorisé la concertation et l'approche partagée entre services. C'est déjà en soi un premier acquis.

Nous n'avons pas manqué de parcourir méticuleusement ces diverses « fiches actions » et de les valider, cautionnant de la sorte la démarche et encourageant nos services et nos agents à s'inscrire à nos côtés dans cette dynamique au service de Namur. Qu'ils soient les premiers remerciés pour ce travail de fond conséquent, et pour la relation partenariale de confiance nouée avec eux.

Un proverbe africain, plein de bon sens, nous enseigne que « **Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin** ». Cette réflexion illustre l'ambition qui est la nôtre pour accroître le bien-être de nos concitoyens et tendre vers un service public sans cesse plus efficace. Ce PST en est incontestablement une étape importante et exemplaire.

Bonne lecture.

Votre Collège communal

Maxime Prévot, Bourgmestre
Anne Barzin, 1ère Echevine
Patricia Grandchamps
Tanguy Auspert
Alain Detry
Arnaud Gavroy
Baudouin Sohier
Luc Gennart
Stéphanie Scailquin
Philippe Defeyt – Président du CPAS



POUR UNE ADMINISTRATION BIEN GÉRÉE

*Pour une administration
compétente, efficace et accessible
au service du citoyen et de sa ville*



LES SERVICES ET LEURS MISSIONS

Direction générale

La loi, via le Code de la Démocratie, organise les fonctions du Directeur général, anciennement dénommé Secrétaire Communal, le plus haut poste de l'administration communale, et de son adjointe, dont la désignation est possible dans les villes de plus de 10 000 habitants.

Le Directeur général est chargé de la préparation des dossiers soumis au Collège et Conseil communaux. Il assiste à leurs réunions, et rédige les procès-verbaux et transcriptions des délibérations et des décisions. Il est tenu de se conformer aux instructions qui lui sont données par le Conseil, le Collège ou le Bourgmestre. Sous l'autorité du Collège, il dirige et coordonne les services communaux. Enfin, il assure la réunion et l'animation du Comité de direction.

Secrétariat général

Il suit la représentation de la Ville dans les organismes extérieurs, et informe le Conseil communal des assemblées générales des intercommunales. Il veille à la conformité de l'exercice politique (règlement d'ordre intérieur du Conseil, remplacement des échevins et conseillers, mise à jour des organigrammes et délégations de signatures, ...). Il élabore des outils stratégiques, et coordonne l'élaboration du rapport annuel de l'administration.

Gestion documentaire

Directement rattaché à la Direction générale, ce service gère les archives officielles de la Ville : inventaire, tri, conservation et classement. Il gère

également les abonnements, commande de livres ou revues, et la numérisation des documents (documentation, archives, plans, registres,...)

Relations humaines

Le service des relations humaines recrute le personnel, et assure la conformité du processus d'engagement. Il veille à l'accueil des nouveaux engagés, à la formation du personnel et à l'évaluation régulière en cours de carrière.

Personnel

Le service du personnel assure le suivi administratif du personnel : contrats de travail, assurances, congés, maladies, statuts, salaires,... Il assure la gestion financière, des carrières, des relations sociales, des compétences du personnel.

Gestion du bien-être au travail

Les conseillers en prévention visitent les locaux, contrôlent les équipements de travail, et assistent l'employeur et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires en matière de bien-être au travail.

Service juridique général

Le service juridique intervient en dehors de tout litige, dans la recherche, l'avis ou l'analyse d'un problème juridique déterminé, la recherche de documentation spécifique ou encore la révision et l'élaboration de convention et de contrat-type. Il intervient également en cas de contentieux, dans la constitution et l'étude des dossiers avec les avocats, et la rédaction des

délibérations soumises au Collège et/ou au Conseil communal. C'est lui aussi qui met à jour le recueil des règlements communaux et gère les dossiers « Responsabilité Civile Générale ».

Analyses budgétaires et comptables

Ce service élabore les budgets et modifications budgétaires de la Ville, du plan de gestion, et assure les suivis des aspects liés aux financements et subsides alloués au CPAS, au CHR, aux Fabriques d'Eglises, aux associations subventionnées. Il gère également les déclarations mensuelles de TVA, et les dossiers liés à la dette et aux pensions.

Contrôle des recettes ordinaires

Ce sont les contrôleurs financiers de la Ville pour tout ce qui a trait aux taxes et redevances. Ils vérifient les règlements, envoient les avis de paiement, suivent les dossiers litigieux. Ils vérifient également les caisses des plaines de vacances, des piscines, des parkings,... et gèrent la vente des sacs-poubelles.

Contrôle des dépenses ordinaires

En matière de dépenses publiques, les étapes de validation sont nombreuses : de l'engagement (le fait de réserver un montant à une fin précise, préalable à toute dépense) à l'établissement des mandats de paiement, tout passe par les mains des agents contrôleurs.



LES OBJECTIFS

■ *Améliorer l'efficacité et l'efficience dans la gestion locale*

Mettre en place un système interne de gestion de l'efficience, notamment par l'engagement d'un gestionnaire de l'efficience et la mise en place de procédures de gestion des risques, et ce pour tous les départements de l'administration.

■ *Sélectionner les meilleurs candidats*

- en continuant d'engager les personnes qui répondent de la manière la plus adéquate aux besoins du service, via une procédure transparente et une désignation par classement, après un appel à large diffusion.

- en fidélisant les agents, en assurant une stabilité d'emploi et une perspective de progression tout à l'avantage de la continuité du service public et de l'indépendance de ses agents par rapport aux changements politiques. Une attention particulière sera portée aux questions d'égalité des chances : les difficultés liées, entre autres, au handicap ne peuvent être un frein à l'engagement.

■ *Mieux gérer les carrières*

- Combiner au mieux les besoins de l'administration en personnel qualifié avec l'épanouissement professionnel de chaque agent, en veillant tant aux statuts et promotions, qu'au respect des devoirs et objectifs professionnels.

- Investir dans la formation continue afin d'améliorer la qualification du personnel selon les besoins des services, par des formations en interne, y compris en management, et la mise à jour des compétences des agents dans les matières techniques, juridiques et administratives.

■ *Mieux connaître les coûts pour mieux les maîtriser*

Développer une méthode d'analyse des dépenses brutes et nettes du budget ordinaire par département et par service, afin d'identifier les économies potentielles, de rationaliser les décisions, de mesurer le coût net de certains projets.



POUR UNE ADMINISTRATION BIEN GÉRÉE

*Gérer la ville
avec bon sens et rigueur*



LES SERVICES ET LEURS MISSIONS

Contrôle des recettes et dépenses extraordinaires

Comme leurs correspondants à l'ordinaire, ces agents contrôlent les recettes et dépenses liées aux investissements ou opérations financières uniques : depuis la vente d'un bâtiment aux demandes d'emprunts en passant par les subsides, ce sont les garants du financement des petits et grands projets.

Appui et gestion administratifs

Cette équipe apporte le soutien essentiel au bon fonctionnement des divers services financiers en assurant le secrétariat, et la caisse centrale (récupération des caisses, vérification et transcription au journal, transferts de fonds, formation des agents à l'utilisation des outils de paiement électronique, etc.)

Comptabilité Ville et Régies

Chargé de la comptabilité générale (hors investissement), ce service vérifie également le suivi des mouvements bancaires y compris les paiements par carte, par mandat en et caisse, la comptabilité des traitements et salaires, le suivi des justificatifs de subsides.

Contentieux

Cette cellule assure le recouvrement forcé des taxes et redevances communales, des loyers de la Régie foncière, des dommages au domaine public, des sanctions administratives, bref, de toutes les sommes dues à la Ville et non-payées.

Prêt matériel

Il fournit le matériel nécessaire aux activités des services communaux ainsi qu'à leurs partenaires lors des réceptions officielles, fêtes scolaires, événements sportifs, festifs ou culturels. A certaines conditions, ce matériel peut être également mis à disposition de communes voisines, de la Police, d'asbl ou de particuliers.

Electromécanique

L'électromécanique assure la maintenance des installations électriques, de chauffage et de téléphonie, et gère les consommations de mazout, de gaz et d'électricité des bâtiments communaux. Ce service gère le suivi des contrôles par les organismes agréés, et garantit un service de garde joignable 24h/24, 7 jours sur 7.

Parc Automobile

Ce service achète, entretien, répare et dépanne les véhicules de l'administration, depuis les camionnettes de services aux bus scolaires, en passant par les voitures de la Police.



Economat

L'économat met à la disposition des différents services communaux, de la Police et des Pompiers les fournitures nécessaires à l'exercice de leur fonction : matériel administratif, équipements de protections, uniformes mais aussi véhicules partagés, gsm, boîtes de secours et mobilier. Par ailleurs, la reprographie est l'atelier d'imprimerie de la Ville, qui assure la mise en page et l'impression des photocopies, invitations, affiches, cartes, fiches, livrets édités par les autres services.

Logistique

C'est la centrale d'achat de l'Administration, qui gère les marchés publics de fournitures et de services, veille au respect de la législation en la matière. Elle assure aussi les engagements de dépenses pour les marchés pluriannuels, et gère le volet administratif du parc automobile.

Informatique

Les équipes techniques gèrent l'achat de logiciel, de matériel, la mise en réseau des ordinateurs de l'ensemble des travailleurs. Elles développent les applications spécifiques aux besoins de l'administration, notamment pour les services Population et Etat-Civil, et assurent la maintenance du réseau et du matériel.

Les spécialistes de la Géographie Urbaine développent et actualisent les informations cartographiques de la ville : cadastre, voies publiques, numérotation du bâti...



LES OBJECTIFS

■ *Des nouvelles technologies au bénéfice du citoyen*

- Développer de nouveaux supports d'information (outils internet, présence sur les réseaux sociaux, open data, ...) en assurant une information qui facilite la communication réciproque entre l'administration et le citoyen.

- Mettre à disposition du citoyen un maximum de documents administratifs via le site internet de la Ville, en développant un guichet électronique avec un système de paiement en ligne performant, en proposant un service d'inscription et de billetterie en ligne pour la citadelle, les stages sports et jeunesse, les musées, les activités touristiques, et des applications d'informations touristiques pour smartphone.

■ *Développer une cartographie interactive : Transcarto*

Développer cartes et visualisation graphiques de données pour mieux connaître le territoire et permettre une gestion transversale plus efficace et plus rapide en matière d'aménagement du territoire, voiries, événements, urbanisme, logement, infrastructure...

■ *Améliorer le processus de délivrance des permis d'urbanisme*

en matière de délais et de conditions d'octroi, par une adaptation des outils et des procédures. La base de données cartographique Transcarto, en donnant aux agents un accès direct aux informations utiles pour traiter les demandes de permis, permettra de gagner un temps précieux dans le traitement des dossiers (instruction, décision, notification).

■ *Mieux gérer l'occupation de l'espace public*

Améliorer la concertation relative aux occupations du domaine public pour mieux gérer les événements, en assurant le partage d'information au sein de l'administration, en facilitant les démarches administratives liées à l'organisation d'événement, en créant un agenda unique et une carte reprenant et les travaux et les événements afin, notamment, de proposer des solutions en terme de mobilité, d'information aux riverains, de budgets, d'occupation de l'espace.

■ *Mieux gérer le pool automobile*

Optimiser l'utilisation des véhicules par l'installation de système de géolocalisation, par un inventaire des véhicules, une gestion rigoureuse des déplacements et un gestion centralisée des cars.

POUR UNE VILLE SOIGNÉE ET ENTRETENUE

Entretien notre patrimoine et rénover nos bâtiments



LES SERVICES ET LEURS MISSIONS

Régie foncière

Cette régie mène des opérations immobilières utiles au développement urbain de Namur, telles que rénovation de patrimoine ancien, revitalisation de quartiers, offre de logements à prix moyens, opérations stratégiques telles que la rénovation du Caméo, du Centre de Congrès, ou encore des Abattoirs de Bomel.

Bâtiments

Ce service est chargé des travaux de maintenance dans les bâtiments communaux (gros-œuvre, toiture, parachèvement et plomberie), tant pour des travaux de maintenance légère ou de dépannage que pour des travaux plus lourds. Différents corps de métiers sont représentés : maçons, menuisiers, vitriers, forgerons, peintres, plombiers, ardoisiers,...

Bureau d'Etudes Bâtiments

Chargé de la gestion administrative et technique des projets de construction, de transformation, de rénovation et de restauration des bâtiments communaux, ce service traite également l'ensemble des marchés de services liés aux travaux immobiliers. Il intervient donc tantôt en tant que bureau d'architecture, tantôt en tant que surveillant de travaux pour le compte du Collège, ou encore en tant que conseiller.

Gestion immobilière

Ce service gère l'ensemble des bâtiments faisant partie du patrimoine privé de la Ville pour toutes les matières qui ne sont pas liées directement à des travaux : contrats de locations, baux emphytéotiques, suivi des contrats de consommation d'énergie, ... ainsi que la location des salles communales, hors infrastructures sportives.



LES OBJECTIFS



■ *Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine classé*

- Mettre en valeur le Beffroi, patrimoine exceptionnel, reconnu au Patrimoine mondial de l'Unesco, notamment par la remise en fonction de ses cloches et horloges.
- Poursuivre la restauration et porter une attention de tous les jours à l'église Saint-Loup : il faut assurer la maintenance de l'édifice et y installer, notamment, une rampe d'accès PMR.
- Rénover la Halle Al'Chair, qui sera dédiée ensuite à l'accueil et l'information touristique de qualité, au coeur du Vieux Namur, au pied de la Citadelle, à quelques mètres de la Confluence.

■ *Citadelle, un patrimoine de grande valeur*

La préservation et l'entretien du site de la Citadelle exigent un plan global d'intervention : fiches d'état sanitaire des murailles et des bâtiments, choix des priorités dans les projets de restauration, conception et réalisation desdits projets, pour une valorisation touristique optimale (exemple : Porte de Médiante), et entretien du patrimoine végétal et des sentiers de promenade.

■ *Entretenir au quotidien nos 400 bâtiments*

Programmer les travaux de maintenance et de restauration des bâtiments communaux afin d'en maîtriser au mieux les coûts et d'assurer la pérennité des bâtiments, ce qui implique la réalisation d'un cadastre détaillé des bâtiments communaux, y compris sur le volet énergétique, et l'établissement d'un tableau de bord des investissements à prévoir, la constitution d'un comité d'accompagnement pour chaque projet patrimonial. La mise en place de cet outil de planification basé sur un cadastre précis des bâtiments permettra d'organiser les travaux d'entretien au mieux en tenant compte de la durée de vie des éléments constructifs des bâtiments et permettra de la sorte d'anticiper les problèmes liés à un manque d'entretien.



POUR UNE VILLE SOIGNÉE ET ENTRETENUE

Soigner notre environnement et nos voiries



LES SERVICES ET LEURS MISSIONS

Permis d'environnement

Ce service gère l'aspect administratif et technique des dossiers de demande de permis d'environnement, de permis uniques, de déclarations environnementales et de bien-être et sécurité au travail. Il informe les citoyens et les professionnels, traite les demandes, assure les visites de terrain, et fait la synthèse des réclamations des enquêtes publiques et environnementales.

Eco-conseil

Ce service mène des actions éducatives de sensibilisation (ateliers, brochures, campagnes) à l'environnement et à la nature : éco-consommation, pollution, compostage. Il assure la gestion des primes environnementales et le suivi du Plan Communal de Développement de la Nature, du Contrat de rivières, du Plan Maya... Il gère les espaces semi-naturels communaux et met en valeur le patrimoine naturel de la Ville.

Espaces verts

Ce sont les jardiniers de la Ville : les agents du service assurent l'entretien des pelouses, parcs, et jardins à thème, des chemins vicinaux et des haies, des bois communaux, le fleurissement, le fauchage des accotements, et gèrent les serres et la pépinière communale.

Propreté publique

Elément primordial pour la qualité de vie des citoyens, la propreté publique fait l'objet d'une attention toute particulière. Les agents communaux assurent le nettoyage manuel et mécanique des voiries, l'entretien des avaloirs, ils vidant les poubelles et cendriers urbains. Ils interviennent également dans les cas d'affichage ou de dépôt illicites, et luttent contre les tags, graffitis et autres incivilités environnementales.

Service administratif voirie

Cette équipe gère les aspects administratifs et financiers des dossiers de marchés publics de travaux. Il est l'étape nécessaire entre les projets de travaux (plans, clauses techniques,...) et leur réalisation, notamment pour gérer les subsides liés à ces travaux (Plan triennal, Wallonie Cyclable, ...)

Service technique voirie

Les ouvriers et techniciens surveillent, entretiennent et réparent les voiries, trottoirs et routes, le marquage au sol, la signalisation routière, les plaques de rues, le mobilier urbain, et veillent au bon fonctionnement des installations d'égouts, collecteurs et avaloirs. Ils assurent également la stabilisation des accotements, le curage des fossés, ou encore l'épandage de sel pendant l'hiver.





LES OBJECTIFS

Assurer la propreté publique

- Organiser des actions spécifiques de sensibilisation de la population, des organisateurs d'événements, et des touristes : village – quartier propre, réseau de toilettes publiques, lutte contre les incivilités (graffitis, affichages sauvages, déjections canines, dépôt illicite d'ordures, ...), amendes administratives aux contrevenants. Améliorer la propreté de la Ville au profit des citoyens améliore aussi l'image de marque de la Ville.
- Optimiser les modalités de collecte et améliorer la gestion des déchets : mise en place d'un réseau de bulles à verre enterrées, soutien aux actions de compostage, collecte sélective et valorisation des déchets organiques, éventuellement mise en place d'un système de collecteurs à puce en périphérie.
- Développer de nouveaux secteurs du réemploi grâce à l'économie sociale, en organisant ateliers pratiques et événements, en étendant aux entreprises et institutions la collecte des encombrants valorisables (meuble de bureau, etc.)

Développer une gestion naturelle des espaces verts

Une gestion naturelle contribue à préserver le bien-être animal (faune sauvage), permettant aux citoyens de mieux appréhender la biodiversité sur un site phare de la Ville de Namur et, partant de là, à sensibiliser les Namurois au respect de la nature. Améliorer le réseau écologique global en renforçant les zones centrales (de grand intérêt biologique) et les éléments de liaison (éléments linéaires) en préservant la biodiversité, sensibiliser le citoyen afin d'étendre l'effort public au domaine privé en suscitant des actions concrètes, développer et protéger le potentiel écologique de la Citadelle sont autant d'aspects complémentaires de cette approche.

- Pour une gestion exemplaire des espaces verts, abandonner progressivement l'usage des herbicides et mettre en oeuvre des techniques alternatives pour tendre vers une commune zéro pesticide, gérer les plantes invasives et aider le citoyen à lutter contre ces plantes, réhabiliter l'existant et mettre en valeur l'ensemble des squares, parcs et jardins disséminés sur le territoire communal (mise en place de jardins partagés, fleurissement de la ville et sa périphérie, création d'un verger – balade à Wépion,....)
- Développer le potentiel écologique de Namur en accueillant un centre de revalidation pour les espèces animales vivant à l'état sauvage, réaménager de façon naturelle les carrières de Beez en y créant notamment un observatoire de la nature, protéger des espaces ruraux et forestiers par la création de mares, la certification forestière des bois, les activités de Namur – Ville Maya, ...

Mieux gérer la réfection et l'entretien des voiries

- Développer un nouvel outil de gestion pour mieux réparer nos routes, adapté à l'ampleur du réseau routier namurois.
- Assurer une meilleure qualité de vie des citoyens en améliorant le confort des cheminements piétons par la bonne gestion des trottoirs en zone urbanisée, y compris celui des PMR, en créant de nouveaux cheminements, et en assurant régulièrement l'entretien et les réparations des trottoirs.

Optimiser la coordination et les délais d'exécution des travaux

- Mieux coordonner les travaux communaux avec ceux des différents impétrants (fournisseurs d'eau, d'électricité, de téléphonie, ...)
- Diminuer ou mieux maîtriser les délais d'exécution de travaux dans les rues commerçantes, notamment en imposant des critères spécifiques aux entreprises sous-traitantes.

POUR UNE VILLE ACCESSIBLE

*Se déplacer, s'arrêter, partager
l'espace public entre tous*



LES SERVICES ET LEURS MISSIONS

Mobilité

Ce service coordonne les études et plans tels que le plan Mobilité de Namur et de Jambes, le plan de stationnement, les plans piétons et vélos, le développement des parkings relais P+R, et leur mise en œuvre, depuis l'aménagement de la passerelle cyclo-piétonne aux mesures à prévoir pendant les fêtes de Wallonie ou les fêtes de fin d'année, en passant par les primes à l'achat de vélos électriques.

Équipement urbain

L'équipement urbain gère les parkings de la Ville (Hôtel de Ville, P+R, Casernes), les cartes de stationnement, les bornes et cartes d'accès au piétonnier, le parc d'horodateurs, les abribus, les panneaux de signalisation dynamique des parkings, les dépanneurs et les Namourettes.



Il suit également le dossier «Bia Vélo», assure le contrôle du stationnement en voirie (zones bleues et horodateurs) et gère l'acquisition de mobilier urbain.

Domaine public et sécurité

Les demandes de manifestations culturelles, sportives ou festives, d'occupation à des fins commerciales (par exemple les terrasses des cafetiers et restaurants), d'affichage, de distribution, de placement de containers ou d'échafaudage sont gérées par le service Domaine Public et Sécurité. Il traite également les demandes de réservations de stationnement, lors d'un déménagement, le suivi des demandes de prévention incendie, et la délivrance d'autorisations pour tout ce qui a trait à l'espace public. Enfin, le service édite les règlements complémentaires et arrêtés de police concernant la circulation routière, ainsi que les arrêtés de fermeture des débits de boissons.



Bureau d'études voiries

Ce service technique a pour mission l'étude des projets liés aux investissements et entretiens en matière de voies publiques, d'égouttage, d'éclairage public, de conception des abords des bâtiments et sites communaux, et de petites infrastructures de sports et de loisirs. Depuis l'avant-projet au suivi de terrain, il joue un rôle essentiel dans la gestion des chantiers de la Ville, comme l'éclairage du plateau de Belle-Vue, les aménagements «Wallonie Cyclable» ou la sécurisation des zones 30 aux abords des écoles, pour ne citer que quelques exemples.

LES OBJECTIFS

■ *Relier les cœurs de ville*

- Entre Namur et Jambes, la construction d'une passerelle cyclo-piétonne, devrait compléter l'accessibilité entre les deux rives par les ponts des Ardennes et de Jambes, par un ouvrage plus convivial, plus rapide et plus confortable. Une étude de faisabilité a permis de dégager la meilleure implantation et le type d'ouvrage à privilégier.
- Liaisonner le cœur de ville et la citadelle par un téléphérique : Cette liaison télémécanique est un projet structurant de la Ville de Namur. Ce nouveau moyen de transport doit être l'occasion de renforcer l'attractivité de la Citadelle, mais également de dynamiser le centre historique de Namur. Ainsi, la place Maurice Servais est pressentie pour accueillir la station de départ ; ce sera l'occasion de réaménager celle-ci pour lui donner de nouvelles fonctions socio-économique, touristique et culturelle.

■ *Participer au développement des axes de bus structurants*

Participer à la réorganisation du réseau TEC en fonction des options d'aménagement du territoire (Schéma de Structure Communal) et de mobilité de la Ville dans le cadre du plan Nam'in Bus.

■ *Concrétiser les Plans communaux de Mobilité*

- Actualiser la vision de la mobilité sur le grand Namur.
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan communal de Mobilité de Jambes, notamment en matière de stationnement, d'aménagement des zones 30, des dessertes et des passages à niveau (Géronsart et Velaine).

■ *Encourager les modes de déplacement actif, complémentaires aux déplacements motorisés*

- Créer des cheminements cyclistes et piétons, par la mise en œuvre du Plan Communal Cyclable (Wallonie cyclable), et l'étude du réseau de mobilité douce en rive droite de Meuse (Sentiers.be).

■ *Renforcer l'offre de stationnement*

- Concrétiser de nouveaux parkings relais P+R à Bouge, Erpent et Belgrade. Le projet permet de renforcer l'offre de stationnement au profit de tous les usagers du centre-ville (principalement travailleurs et visiteurs) et permet d'améliorer la qualité de vie des riverains et visiteurs du centre-ville, ainsi que d'améliorer l'attractivité (économique, touristique) de Namur.
- Créer de nouveaux parkings en ouvrage pour participer à l'amélioration de l'accessibilité au centre-ville, notamment sur le site des casernes, à Namur Expo et, éventuellement, au Grognon et sous la place du Palais de Justice.

■ *Améliorer la sécurité et l'accessibilité de nos voiries*

- Améliorer la signalisation automobile, piétonne et cyclable, en améliorant l'information sur l'accessibilité du centre ville, en balisant les itinéraires piétons et cyclables.
- Améliorer la sécurité routière aux pénétrantes des villages, en réalisant le cadastre des voiries de transit, leur entretien et réfection le cas échéant .
- Améliorer la sécurité routière par des aménagements de modération de vitesse et l'instauration de nouvelles zones 30.
- Améliorer l'accessibilité des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite (PMR) : mettre en place le guidage sonore pour mal voyants au centre-ville, et prendre en considération les déplacements PMR dans l'étude des projets structurants de la Ville.

■ *Renforcer le style et l'âme de la ville par un équipement urbain de qualité*

- Moderniser le mobilier urbain d'abribus en y intégrant les nouvelles technologies.
- Développer des lieux conviviaux dans la ville, par exemple en intégrant des œuvres d'art, fontaines ou kiosques dans les projets de réaménagements des espaces publics.
- Conférer une identité visuelle propre aux différents quartiers de la ville par la mise en place d'illuminations spécifiques lors des fêtes de fin d'année.

POUR UNE VILLE À DIMENSION HUMAINE

*Faire du lien entre chacun
la condition du bien-vivre de tous*



LES SERVICES ET LEURS MISSIONS

Population & Etat Civil

Parmi les missions premières d'une administration communale figure la tenue des registres de l'état civil, de la population et des étrangers : enregistrement des changements de domiciles, délivrance des titres d'identité, organisation des élections, enregistrement des actes d'état civil (naissance, mariage, décès), gestion et administration des cimetières.

Information & Communication

Ce service gère l'information officielle de la Ville et la communication à destination du citoyen. Cela comprend l'accueil du citoyen, la gestion du courrier, ainsi que les outils de participation (réunions riverains, groupes de travail thématiques,...) et de publications (Namur Magazine, site internet), les réseaux sociaux, et la relecture des différentes publications. Il assure la diffusion des informations auprès de la presse et le volet protocolaire des événements organisés ou soutenus par la Ville.

Enseignement

Le Service Enseignement agit en tant que service du personnel des professeurs et éducateurs des écoles communales, dont la Fédération Wallonie Bruxelles est le pouvoir subsidiaire. Les écoles sont réparties dans l'enseignement fondamental, secondaire, artistique et de promotion sociale.

Sports

Animateurs, sportifs, passionnés, les agents du service des Sports proposent des stages pendant les congés scolaires, ainsi que des cours accessibles au grand public toute l'année.



En plus de gérer les infrastructures (centres sportifs, piscines, terrains de football), ils sont chargés de l'organisation ou du soutien aux événements sportifs publics ou privés, toutes disciplines confondues.

Jeunesse

Le service propose stages, plaines de vacances et animations aux jeunes de 3 à 26 ans. Verdur Rock, Fête du Vélo, Place aux Enfants, sont autant d'exemples d'actions menées directement par et pour les jeunes, en famille ou avec l'école. Le service est d'ailleurs reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme opérateur d'accueil extrascolaire, et de formation de moniteurs de plaines de vacances. Les équipes Jeunesse gèrent le Parc Attractif Reine Fabiola et assurent l'entretien et l'inspection des aires de jeux, ainsi que l'aide logistique et/ou financière aux mouvements de jeunesse et associations.

Cohésion sociale

Service aux multiples facettes, la cohésion sociale tend à améliorer la qualité de vie de tous, et particuliè-

rement des personnes fragilisées ou démunies. Les différentes équipes oeuvrent sur les aspects de solidarité, d'égalité des chances, de vie de quartier, de prévention et sécurité, avec le soutien de différents plans régionaux et fédéraux. Les 118 agents, du manœuvre au médecin en passant par les assistants sociaux, veillent au fonctionnement de l'abri de nuit, à la sécurité des enfants à la sortie des écoles, à l'accompagnement des aînés vers les nouvelles technologies, à l'animation des quartiers urbains...



Logement

Le Service communal du logement est l'application concrète des principes visant à assurer le droit de tous à un logement décent. Il assure les missions liées à l'évaluation de la qualité des logements (questions de salubrité, de surpeuplement, permis de location, inventaire des bâtiments inoccupés). Il informe locataires et propriétaires sur leurs droits et leurs obligations. En collaboration avec divers services communaux, avec le CPAS et le Parquet de Namur, il mène une lutte active contre les logements fictifs ou insalubres.

LES OBJECTIFS



Améliorer les infrastructures d'accueil du citoyen

Offrir un service « Guichet unique » encore plus performant par la mise en oeuvre de la 2e phase de la Maison des Citoyens. Inaugurée en 2007, la Maison des Citoyens peut se résumer en un concept de « guichet unique », un lieu unique et simplifié de services au citoyen qui accueille près de 1.000 citoyens chaque jour. Les anciens guichets population, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, sont actuellement en travaux afin d'assurer l'installation de nouveaux services au citoyen : pavillon d'information sur l'aménagement urbain, enquêtes publiques plus accessibles, permanences logement, bureaux confidentiels pour les entretiens plus délicats, etc.

Promouvoir la cohésion sociale au cœur de notre projet de ville

Favoriser la cohésion sociale, c'est travailler le lien social, entre les êtres, entre les cultures, entre les générations, en assurant un soutien particulier à la parentalité et aux jeunes adultes, tout spécialement ceux en décrochage social et socio-professionnel.

C'est aussi assurer la coordination des actions de prévention locale, notamment en organisant la présence des gardiens de la paix sur les sites sensibles, et en portant une attention particulière aux thématiques des violences familiales, du décrochage scolaire, de la toxicomanie et de la vie des quartiers.

Par ailleurs, toutes les politiques menées par la Ville visent également, et de façon transversale, l'amélioration des situations difficiles vécues par les personnes en situation précaire, et la prise en compte des difficultés rencontrées par les personnes handicapées et les moins valides.

Améliorer l'offre et la qualité des logements publics

- Développer des logements publics en créant notamment des logements sociaux.

- Augmenter l'offre et la qualité de logement sur le territoire namurois par un travail d'information préventif et prospectif qui s'inscrit dans la logique du Schéma de Structure Communal, par la mise en place d'une plateforme logement, qui intègre les acteurs publics (logement, urbanisme, régie foncière, aménagement du territoire, CPAS sociétés de logement, ...) et privés, par la création d'un observatoire du logement, et par le soutien aux agences immobilières sociales et étudiantes.

- Lutter contre l'abus commis par certains propriétaires à l'égard de citoyens en situation précaire et lutter contre les logements fictifs à l'origine de la fraude administrative, en intensifiant les collaborations entre les partenaires du Groupe Liaison Logement-Urbanisme, ainsi qu'avec d'autres intervenants tels le Cadastre, l'ONEM, les notaires, la Poste ou encore le Parquet.

Améliorer l'accès à l'information à destination de la jeunesse

- Réaliser un inventaire, y compris géographique de l'offre d'animations jeunesse, tant publiques que privées, des tout-petits aux adolescents.

- Offrir un service d'information centralisé pour les jeunes, via un portail internet. Cette approche globale permettra en outre d'adapter les offres et de soutenir les initiatives en fonction d'une situation réelle clairement identifiée, tout en simplifiant la tâche des parents et des jeunes en quête d'informations.

Apporter un plus grand soin à la mémoire de nos défunts

- Mettre en œuvre un meilleur entretien des cimetières en visant la conformité des infrastructures au décret wallon sur les funérailles et sépultures : ossuaires, columbariums, aires de dispersions, stèles commémoratives, parcelles des étoiles et caveaux d'attente, en adaptant les règlement communaux sur ces matières, en redéfinissant les missions des différents services actifs dans la gestion administrative et technique des cimetières, en participant à la commémoration 14-18, ...



POUR UNE CAPITALE ACTIVE ET RAYONNANTE

Faire du développement économique et commercial une priorité pour créer de l'emploi



LES SERVICES ET LEURS MISSIONS

Affaires économiques

Ce service est l'interface entre l'administration et le monde économique, et l'interlocuteur privilégié des commerçants, ambulants, entreprises et associations locales. Les agents délivrent les autorisations, licences et patentes des cafés, contrôlent le respect des conditions d'occupation et perçoivent les taxes et droits de place sur les marchés. Ils mènent également un travail important de soutien aux initiatives commerciales et entrepreneuriales, et mettent à disposition des sociétés et indépendants des données-clés telle la cartographie commerciale namuroise.

Tourisme

A la Halle Al' Chair et au centre d'information du Square de l'Europe, les équipes informent les visiteurs belges ou étrangers, sur base de brochures, outils et site internet, ainsi que sur les

Se positionner comme véritable pôle touristique

réseaux sociaux. Mais la promotion de Namur comme ville touristique intervient bien en amont, grâce aux développements des infrastructures d'accueil, à la participation aux programmes tels « La Meuse et Vous » ou « La Meuse en fête », et au développement d'animations de qualité comme les balades thématiques ou encore Cap Estival.

Citadelle

Ce service gère les deux aspects du domaine fortifié de la citadelle : la gestion immobilière des bâtiments et des locaux, depuis la restauration des murailles à la réalisation du Centre des Visiteurs de Terra Nova. En collaboration avec le Comité Animation Citadelle, le service participe à la valorisation touristique et à l'animation du site, à la gestion des occupations du domaine et à l'assistance technique aux événements qui y sont organisés.

logique et assure le suivi des projets culturels des Bateliers, du Caméo et des Abattoirs.

Bibliothèques

Les neuf implantations des bibliothèques namuroises assurent un service de prêt de livres auprès du grand public et des écoles, ainsi que de nombreuses animations : apéro-livres, café littéraire, soirées-lecture, club de lecture pour ado, contes bilingues, etc... Elles mettent à disposition des ouvrages auprès des restos du cœur, de la prison ou encore

Etre une ville audacieuse qui se fait surprendre par les artistes

Culture

Le service Culture assure l'organisation (Chambres avec vue, Sculptures en ville, Fête de la Musique...) ou le soutien aux manifestations culturelles organisées sur le territoire namurois, par une aide financière ou logistique. Il gère le musée de Groesbeek de Croix et le musée archéo-

des hôpitaux, organisent des expos thématiques ainsi qu'un service de documentation et revue de presse à destination des services communaux. Le service gère également les commandes d'ouvrages et le nécessaire travail de catalogue.

Fêtes

L'équipe des fêtes compte dans ses missions l'organisation des festivités jamboises de la Pentecôte, la Foire de Juillet, les fêtes de Wallonie et les fêtes de fin d'années, en collaboration avec les différents partenaires publics, associatifs et privés. Elle soutient également divers comités organisateurs tels les comités de kermesses, de jumelage, ou le Festival International du Cirque de Namur.



LES OBJECTIFS

■ *Encourager la création d'emploi et valoriser nos pôles d'excellence*

- Valoriser les entreprises et les entrepreneurs, sensibiliser et motiver les jeunes via un salon de l'innovation à destination des jeunes entrepreneurs, écoles et entreprises, et le soutien à de nouvelles formes d'e-commerce.

- Valoriser l'artisanat local, via, notamment, la création d'un répertoire des artisans namurois.

- Définir un plan stratégique de développement économique en identifiant les activités et secteurs à privilégier pour l'économie namuroise. Cela passe par la promotion de l'innovation, afin de pousser nos jeunes entrepreneurs à se réinventer, à voir plus loin et pourquoi pas, à s'exporter. Cela passe également par des projets ambitieux, réunissant public et privé, visant à améliorer la qualité de vie des Namurois et à attirer des visiteurs et investisseurs (Namur Smart City, Coworking Namur, etc.). Afin que des projets de cette envergure voient le jour, une plate-forme de discussion réunissant les principaux acteurs économiques de la Ville est indispensable.

■ *Mettre en valeur les atouts touristiques de Namur*

- Améliorer l'accueil touristique, via la création d'un Centre Info Tourisme à la gare, la mise en place de l'aire pour motor-homes et de zones de stationnement pour les autocaristes.

- Développer durablement le tourisme autour des berges et des cours d'eau et faire de ces quais un lieu de destination et de loisirs pour tous.

- Développer le tourisme autrement, via des offres thématiques culturelles (autour de Félicien Rops), sociétales (autour des commémorations 14-18) ou sportive (faire de Namur une halte attractive pour les randonneurs à pied ou à vélo).

■ *Développer la politique touristique de la Citadelle*

Depuis un siècle, le site est ouvert au public. Aujourd'hui, la Citadelle de Namur représente un potentiel économique et touristique important. Les animations proposées attirent un public varié de promeneurs, de visites scolaires, de touristes, de sportifs, ... Les activités développées par les différents acteurs publics et privés présents sur le site – événements festifs, culturels ou sportifs, publics ou privés ; art et artisanat ; établissements horeca – génèrent de multiples retombées. La Citadelle demeure par ailleurs un espace de détente ouvert à tous. L'attractivité du site sera renforcée dans les prochaines années : ouverture d'un Centre du visiteur en 2015 et nouvelle scénographie des souterrains en 2016.

■ *Favoriser l'essor culturel de Namur*

La culture est trop souvent réservée à certains initiés, captée par quelques acteurs. Une meilleure accessibilité est nécessaire. Les infrastructures et événements doivent également tenir compte des besoins et attentes de tout type de public, particulièrement le public fragilisé.

Riche de musées, Namur l'est aussi de partenaires culturels divers, qui doivent oeuvrer en synergie pour favoriser l'accès à la culture. La gratuité des musées communaux, les actions spécifiques pour les enfants et les jeunes, l'accessibilité PMR aux activités culturelle, les tarifs préférentiels pour les publics fragilisés, la dynamique événementielle sont autant de pistes pour la mise en oeuvre de *Namur - Confluent Culture*.

Le soutien au folklore se marquera notamment en accueillant Européade en 2016, en élargissant la participation des groupes folkloriques locaux au Corso de Jambes ou encore en réalisant l'inventaire et la promotion des organismes et manifestations folkloriques.



POUR LA VILLE DE DEMAIN

Être une ville qui mise sur ses atouts



LES SERVICES ET LEURS MISSIONS

Aménagement du Territoire

Le service veille à l'aménagement du territoire, notamment par l'établissement d'outils appropriés tels le Schéma de Structure, les périmètres de remembrement urbains, etc. Il accompagne également les grands projets immobiliers afin d'assurer un développement harmonieux de la commune. Pour ce faire, il assiste les promoteurs dans leurs démarches tout en informant les citoyens concernés.

Urbanisme

Les demandes de permis d'urbanisme, déclarations urbanistiques préalables, demande d'informations notariales sont traitées par le service Urbanisme. Il renseigne les demandeurs via son guichet d'information ou par téléphone, sur les démarches et procédures, les affectations du sol, le zonage... Les agents de l'urbanisme présentent les dossiers à la CCATM, tiennent les permanences liées aux enquêtes publiques, traitent les réclamations formulées dans ce cadre, assurant au besoin des visites de terrain afin de rendre les avis les plus circonstanciés sur les demande de permis.

Cellule transversale de l'aménagement urbain

Certains projets et missions dépassent le cadre des missions liées à l'aménagement urbain. Pour assurer une bonne coordination du travail, une cellule spécifique assure la transversalité autour des grands projets de développement urbain (tels que la requalification des quartiers gare, confluence, casernes) ou liés à l'énergie.

Appui juridique et administratif

Ces agents assurent l'appui juridique et administratif des services techniques de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme. Ils élaborent les dossiers Collège-Conseil. Ils assurent le suivi juridique et administratif des dossiers traités dans ces services ainsi que la gestion de tous types de recours, des procédures de poursuite des infractions urbanistiques, la délivrance de renseignements aux demandeurs et l'organisation et permanence pour les enquêtes publiques des dossiers gérés.



LES OBJECTIFS

■ *Des projets d'envergure pour les quartiers de la gare, des casernes et du confluent*

- Le quartier des casernes à l'horizon 2020 : le nouveau Palais de Justice sera piloté par la Régie des Bâtiments, et l'entièreté du quartier sera requalifié, grâce à des projets de parking souterrain, logements, commerces, et jardin public, grâce à la réaffectation de la caserne des pompiers, après déménagement de ceux-ci vers Jambes, et le développement d'un projet culturel sur l'îlot Grand Manège.

- Le quartier de la Confluence à l'horizon 2020, en commençant par une étude de faisabilité globale, puis la définition du projet d'aménagement du site, avec la mise en œuvre des différents aspects (espace horeca, parking souterrain, ...) par les départements concernés. Il s'agit également, dans le cadre de « Namur Ville intelligente », d'y installer des équipements à haute valeur ajoutée en termes de numérique.

- Le quartier de la gare à l'horizon 2020 : il sera équipé d'une nouvelle gare des bus, sur la dalle de la gare des chemins de fer, et d'un centre commercial sur le square Léopold, ce qui implique le réaménagement des voiries alentours. Les délais étant très longs et les acteurs et projets nombreux, la Ville assure un rôle d'interlocuteur-coordonateur et de facilitateur dans la mise en œuvre des différents projets. En outre, elle est chargée d'étudier les projets liés à ses voiries et espaces publics et de la coordination du plan de communication commun à tous. Ce réaménagement global s'accompagne du déménagement du Centre Info Tourisme du square Léopold vers la gare.

■ *Maîtriser le développement urbanistique de Namur*

en réalisant notamment des opérations foncières et immobilières comme l'acquisition d'anciens sites militaires (Belgrade, Jambes-Génie, Jambes-Sart Hulet, Champion) et l'affectation de ces sites en fonction des besoins et priorités namuroises, pour éviter une urbanisation « sauvage ».

■ *Développer une politique d'éco-quartiers*

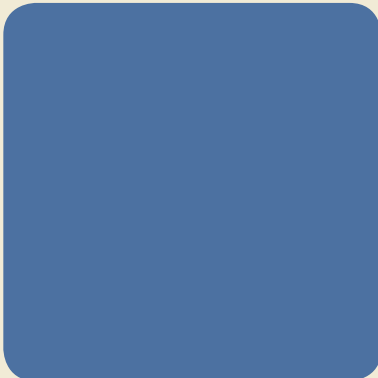
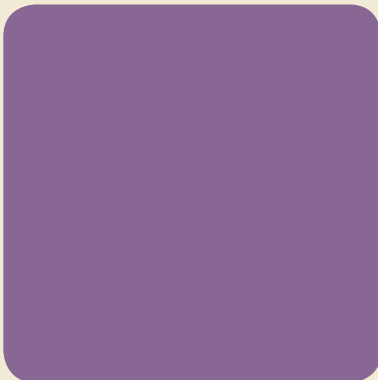
en commençant par le projet de Belle-Vue à Erpent, où crèche et école s'érigent déjà, tandis que les logements doivent encore franchir quelques étapes administratives avant d'être construits. Parallèlement le volet « mobilité » du projet doit être développé notamment en ce qui concerne les bus, le stationnement (P+R d'Erpent), et les liaisons cyclo-piétonnes.

■ *Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables*

- Objectif 20-20-20, mise en place d'une commission énergie au sein de l'administration, engagement de la commune dans le projet « Energie Cities » et signature de la Convention des Maires.

- Etablir un plan d'actions en faveur de l'Energie Durable, pour les bâtiments, équipements communaux, l'éclairage public, la production d'énergie, l'aménagement du territoire et la mobilité, etc.

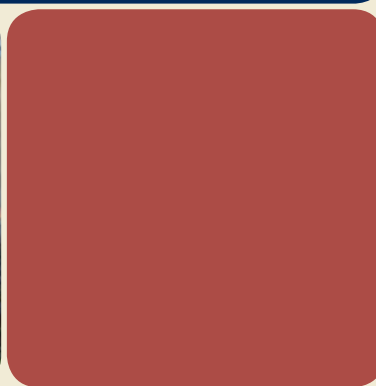




Le Programme Stratégique Transversal

- est **consultable** dans son intégralité (1000 pages) à la Maison des Citoyens, Espace Participation, Hôtel de Ville à 5000 Namur
- est **disponible** en version numérique, sur demande par téléphone (081/246 246) ou par mail à information@ville.namur.be

WWW.VILLE.NAMUR.BE



Crédits photographiques

Captation Aérienne
Sophie Dandoy
Benoît Demazy
Jacques Leurquin
Caroline Smets
Jacques Verees
Céline Van Rompaye

Brochure réalisée par le
Service Information et
Communication
et imprimée par la
Reprographie
de la Ville de Namur